SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS Haute-Loire

FICHE DE PROCEDURE OPERATIONNELLE

11

ENGAGEMENT LORRY

Réf. : Référentiel SNCF "*Modalités d'intervention des services de secours sur le RFN - Engagement du lorry motorisé du SDIS 43*"

Le SDACR a mis en exergue les difficultés d'accessibilité et d'intervention sur une grande partie du réseau ferré de Haute Loire. L'acheminement des secours (matériels et personnels) et l'évacuation des personnes impliquées s'avèrent difficilement réalisables sans moyen ferroviaire spécifique. A cet effet, le SDIS 43 s'est doté d'un ensemble lorry motorisé « GEISMAR » composé d'un lorry mini 4/4 et d'une remorque mini 1 T. La présente fiche vise à définir les modalités d'engagement et d'intervention de ce lorry sur le réseau ferré national (RFN).

Cette fiche de procédure opérationnelle spécifique intervient en complément de la fiche de procédure opérationnelle n°2 jaune "INTERVENTION SUR LE RESEAU FERRE"

1 PROCEDURE D'ENGAGEMENT DU LORRY

COS

► Confirme la nécessité d'engagement du lorry sur le réseau ferré national;
► Demande l'arrêt de la circulation ferroviaire sur la voie;
► Délimite précisément la zone d'engagement (entre des points kilométriques et/ou des points remarquables);
► Confirme le point d'enraillement et le sens d'engagement.

CODIS

► Confirme via la cartographie la localisation de l'intervention;
► Identifie précisément sur la cartographie la zone d'engagement (de PK à PK) et le point d'enraillement du lorry (n° PN).

COGC (SNCF)

Centre Opérationnel de Gestion des Circulations

► Alerte et engage le Chef d'Incident Local (CIL);
► Confirme l'arrêt total de la circulation des trains;
►Recherche et identifie avec le CODIS, le point le plus adapté pour la mise sur rail du lorry et les points particuliers susceptibles d'être franchis par celui-ci (PN, ponts route, ponts rail, viaducs, tunnels, …);
► En l'absence du CIL sur les lieux et en cas d'urgence, donne au CODIS les autorisations requises.

2 PROCEDURE D'ENRAILLEMENT DU LORRY

Chef agrès lorry

► Demande au COS (ou au PC) la confirmation de l'ordre d'engagement du lorry;
► Identifie le point d'enraillement déterminé par le COS en relation avec le COGC;
► Si le point d'enraillement est situé sur la VP (passage à niveau), s'assure de la sécurisation de la zone d'enraillement par les forces de l'ordre;
► Demande les instructions de circulation au COS (ou au PC) et demande à être accompagné, si possible, d'un agent SNCF;
► Prend connaissance du SOIEC et demande l'affectation d'un canal tactique.

COS

► Confirme l'ordre d'engagement du lorry aprés confirmation de l'arrêt de la circulation ferroviaire par le CIL (ou le COGC via le CODIS en son absence);
► Désigne (via le PC éventuel) au chef d'agrès lorry le point d'enraillement;
► Confirme (via le PC éventuel) au chef d'agrès lorry la délimitation de la zone d'engagement (entre des points kilométriques et/ou des points remarquables);
► S'assure de la prise en compte du SOIEC par le chef d'agrès lorry.

CIL (SNCF)

► Se présente au COS (ou à son PC);
► Confirme au COS (ou à son PC) l'arrêt de la circulation ferroviaire sur information du COGC;
► Autorise l'engagement du lorry, en indiquant au COS (ou à son PC), tous les renseignements utiles pour sa mise en rail et sa circulation (consignes de sécurité, risques de collision, points particuliers,…)
► Désigne, dans la mesure du possible, un agent SNCF chargé d'accompagner le déplacement du lorry sur la voie.

COGC via CODIS Uniquement en absence du CIL sur les lieux

3 PROCEDURE DE CIRCULATION DU LORRY

► Personnel engagé sur les voies équipé obligatoirement d'un gilet haute visibilité + lampe électrique

► Veille radio permanente du canal tactique attribué par le COS (ou le PC)

► En présence de personnes aux abords des voies, le conducteur du lorry doit circuler en marche prudente et faire usage du klaxon longuement et par intermittence

► **ATTENTION** : les caractéristiques du lorry ne permettent pas de garantir le bon fonctionnement des passages à niveau lors de leur franchissement. Le conducteur du lorry doit circuler en marche prudente lors de chaque franchissement de passage à niveau et faire usage du klaxon longuement et par intermittence

► Nécessité de sécuriser les passages à niveau traversés au regard des risques de collision avec un véhicule routier, le bon fonctionnement des passages à niveau n'étant pas garanti avec le lorry

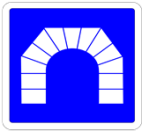

► Avant d'aborder et lors de chaque franchissement de points particuliers (Ponts rail, ponts routes, viaducs, tunnels, ouvrages d'art, …), le conducteur du lorry doit circuler en marche prudente et faire usage du klaxon longuement et par intermittence

► **ATTENTION** : les distances de freinage sont allongées dés que le rail est mouillé ou humide

► **ATTENTION** : le positionnement des victimes (et des matériels) sur la remorque doit s'effectuer, autant que faire se peut, sans dépassement du gabarit de celle-ci de manière à éviter les risques de heurt avec des objets faisant saillie le long de la voie

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques lorry :
Longueur : 2,26 m
Largeur : 1,64 m
Poids à vide : 295 kg
Nombre de places assises : 4

Caractéristiques remorque :
Longueur : 3,02 m
Largeur : 1,64 m

Vitesse d'utilisation : **0 à 20 km/h**

N° d'agrément :
DPI 14301